

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE

2017

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille dix sept, le 9 du mois de novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 3 novembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Absente : Madame Catherine CHAUNU (excusée)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

Le Conseil Municipal a validé le compte-rendu de la séance du 1er septembre 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour :

- Loyer Espace Patrimoine (local de l'ancien bureau de poste).
Le Conseil Municipal accepte cet ajout à l'unanimité.

Avant le début de séance, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'entendre Madame EVRARD, Madame CHASSAGNE et Monsieur BERTIN, membres de l'association "La Gaillarde", venus présenter un projet pour la Commémoration du 11 Novembre 2018, avec, en point de départ, la commune de MEILHARDS. Des informations complémentaires seront fournies au cours des prochains mois.

ORDRE DU JOUR

1 - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU LOGEMENT DE LA POSTE

Quatre devis ont été proposés pour le remplacement des fenêtres du logement locatif :

Entreprise DUCLOUX (Meilhards - Condat) : 3 727,00 € HT

Entreprise ANGLERAUD (Chamberet) : 3 664,00 € HT

Entreprise MAN (Limoges) : 4 143,00 € HT

Entreprise G.B.M. (Limoges) : 4 732,36 € HT

L'entreprise DUCLOUX Alexandre a été retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal en accord avec la Commission des Travaux.

2 - CHOIX DE L'ENTREPRISE DEFENSE INCENDIE DU STADE

Deux devis ont été présentés pour les mêmes critères :

Entreprise SIORAT : 28 484,00 € HT

Entreprise COLAS : 32 860,00 HT

L'entreprise SIORAT a été choisie à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3 - PROGRAMME ELAGAGE SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'élagage sur la voirie communale, il précise que celui-ci sera effectué dans toutes les communes et la suite logique des mesures prises par ENEDIS (EDF) et le Conseil Départemental avec les objectifs suivants :

- préserver la commodité de passage et prévenir les accidents (chutes de branches, endommagement des réseaux aériens, etc...)
- maintenir en bon état les chaussées et leur durée de vie,
- préparer des travaux de déploiement du projet 100% fibre 2021 porté par le Conseil Départemental pour faciliter les interventions de maintenance de ce futur réseau. (Pour notre commune, ce projet doit intervenir début 2019).

Monsieur le Maire met ce projet au vote qui est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Les administrés concernés par ce dispositif seront avertis par courrier, ceux qui souhaitent des précisions sur les modalités d'élagage pourront s'adresser directement à la mairie.

4 - ENQUETES PUBLIQUES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir une nouvelle enquête publique fin 2017 - début 2018, suite à trois nouveaux dossiers à instruire.

Madame Karine MONTINTIN est nommée commissaire-enquêteur.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

14 voix pour

5 - REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des orientations et modalités concernant la réglementation des boisements votée par le Conseil Départemental en 2017, celui-ci valide la délibération de 2006.

Monsieur le Maire précise que la commune de MEILHARDS rentre dans ce dispositif. La délibération du Conseil Départemental doit être validée par le Conseil Municipal.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

14 voix pour

6 - PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "30 MILLIONS D'AMIS" (CHATS ERRANTS)

Plusieurs administrés ayant signalé à la mairie la prolifération de chats errants, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association "30 Millions d'Amis" pour élaborer un partenariat stérilisation et tatouage, visant à régler ce problème. L'ensemble des frais seront à la charge de l'association.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

9 voix pour

4 abstentions (Mesdames Michelle JENTY, Anne-Marie DACEUX, Brigitte LEBRIEZ, Monsieur Marc MILLON)

1 voix contre (Madame Odile SARCOU)

7 - INDEMNITE DU TRESORIER

Monsieur BARTHELEMY, nouveau trésorier de TREIGNAC, ayant pris ses fonctions récemment, Monsieur le Maire propose de lui attribuer 100% de l'indemnité prévue.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

12 voix pour

2 voix contre (Madame Odile SARCOU, Monsieur Dominique POITOU)

8 - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AIDE DE MADAME RICHARD

Le contrat aidé de Madame Sylviane RICHARD arrivant à échéance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal le renouvellement de ce contrat. Le dossier sera déposé à la Préfecture, désormais habilitée.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

14 voix pour

9 - MODIFICATION DE LA REGIE PECHE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans la régie pêche apparaît encore l'activité « pédalo »; ce loisir n'existant plus depuis plusieurs années, il est nécessaire, à la demande du Trésorier, de modifier les statuts de la régie pêche en supprimant cette activité.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

14 voix pour

10 – LOYER ESPACE PATRIMOINE

Le local de l'ancien bureau de poste a été mis (à titre gratuit jusqu'à ce jour), à la disposition de l'association "Culture et Traditions" pour y installer un « Espace Patrimoine ».

Monsieur le Maire demande à l'association d'assurer les objets se trouvant à l'intérieur du local et propose un loyer annuel de 46,00 €.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

13 voix pour

1 abstention (Monsieur Michael PILLING)

11 - QUESTIONS DIVERSES

1) - SITUATION DU R.P.I.

Pour éviter toute polémique sur la suite du R.P.I. MEILHARDS/LA PORCHERIE, monsieur le Maire, après s'être expliqué au dernier conseil d'école, précise que le rapprochement MEILHARDS/CHAMBERET n'a jamais été évoqué en conseil municipal.

Il admet toutefois avoir été contacté par la commune de CHAMBERET pour envisager ce projet.

Il déclare fermement que toute transaction quelle qu'elle soit ne peut se faire qu'après consultation avec la commune de LA PORCHERIE, les parents d'élèves, les enseignantes et l'Education Nationale.

2) - MISE EN PLACE DU PYLONE DE TELEPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire précise que l'emplacement de celui-ci est pratiquement défini : à proximité du château d'eau du Valetou (au-dessus de la mairie).

Il rappelle que ce projet est porté par la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche et le Département.

Ce pylône doit être livré à l'opérateur SFR pour fin février 2018 et opérationnel courant avril.

Monsieur le Maire ajoute que la mise en place de celui-ci n'occasionne aucun frais pour la commune.

3) - P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Monsieur le Maire précise qu'il avance normalement et qu'une réunion publique d'information générale, ouverte à tous, se tiendra

SALLE POLYVALENTE MARDI 28 NOVEMBRE A 18 HEURES.

4) - ETANG DE LA BESSE

Suite à la vidange du 22 octobre dernier, Monsieur le Maire annonce la mise à sec de l'étang pour une durée d'un an, en prévision des travaux à effectuer.

Une réunion sur site aura lieu jeudi 23 novembre avec la commission des travaux, Mme Paget du CPIE et l'entreprise Bachelerie pour mettre en place le calendrier des opérations.

5) - DEMANDES DE STAGES

Mademoiselle Margaux CHABRILLANGES (dans le cadre de ses études) : du 11 au 22 décembre

Monsieur Mahamadou SISSOKO (dans le cadre de son insertion professionnelle) : du 20 au 24 novembre

6) - REPAS DES AINES - SAMEDI 2 DECEMBRE

Monsieur le Maire rappelle que le repas des Aînés, préparé par Monsieur Olivier LAVAURE (traiteur à Meilhards) aura lieu le samedi 2 décembre prochain à la salle polyvalente.

Les membres du Conseil Municipal sont invités au vin d'honneur.

7) - DEFIBRILLATEUR

Suite au décret du Ministère de la santé autorisant toute personne à utiliser un défibrillateur automatique externe, la commune met à votre disposition un défibrillateur installé à l'entrée de la salle polyvalente. Il sera disponible 24h/24 afin qu'un maximum de victimes puissent être sauvées le plus rapidement possible. Pour sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque, trois gestes sont essentiels : **appeler le 15, 18 ou 112, masser, défibriller.**

En complément, une formation à l'utilisation de ce défibrillateur sera prochainement assurée par les sapeurs-pompiers de Chamberet à destination des agents communaux, élus et responsables associatifs.

8) - REPAS DE NOEL DES ENFANTS DE L'ECOLE

Renouvelé JEUDI 21 DECEMBRE au restaurant "Chez Michel".

COURRIERS DE REMERCIEMENTS

De la part de Madame DUCAUX (famille MARTIN), suite au décès de sa mère

De la part de la famille MAZERBOURG, suite au décès de la mère de Monsieur Yves MAZERBOURG

De la part de Madame Bernadette LEYRISSOUX, suite au décès de son frère Monsieur François LEYRISSOUX.

Reçu un mail de félicitation de la famille HECKLE pour la tenue du site Internet.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Bernadette CHASSAGNE et Monsieur Jean-Jacques NANOT, représentant l'association "Culture et Traditions" qui émettent le souhait de poser un panneau signalant l'Espace Patrimoine, ainsi qu'une affiche précisant les modalités de visite.

Le Conseil Municipal donne son accord

La séance est levée à 22 heures 15.